

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

Bruxelles,

19 14

N° 4998 / 182

A

M. de Gay

OBJET :

4

ANNEXE

Expédié le

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, des tableaux

qui font l'objet de vos lettres

du 19^e Août, et du 9^e Octobre 1894.

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourront

être retirés au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé.

Veillez agréer, M. de Gay, l'assurance de notre considération distinguée.

NOTES :

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

RECÉPISSÉ

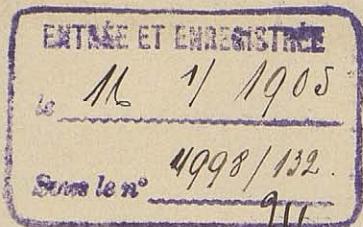
Je reconnais avoir repris possession de ouvrage soumis à
l'examen de la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de
Sculpture de Belgique, et faisant l'objet de sa communication n° 49907/132 en
date du 20^e 1908.

Bruxelles, le

1^{er} Mars 1908.

De Goy
u.

Bruxelles. 13 oct 1905



Monsieur.

Un Dail ouel m'a seul empêché
de vous écrire au sujet de mes
tableaux que la commission n'a
pas acceptés.

Je voudrais m'en défaire à
Bruxelles où des marchands les
prendraient peut-être.

Auriez-vous pu me servir
d'intermédiaire pour cela. Si
cela vous convenait, je me ferais

un plaisir de vous remettre la
commission habituelle soit ¹⁰ 10 p %
(dix pour cent) du prix de la vente.
Vous pourriez m'indiquer le prix
que vous trouveriez de mon envoi.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de mes sentiments les
plus distingués.

~~de Goy~~
4

M^r. de Goy. mail d'Orger 45^{li}
Reims. Elle d'Orger.

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o 4995/132

Objet :

Année

Expédié le

*Inséré
Décision prise sur la
V. de la photographie*

Voir

lett.

5

le 22. 19. 04

M. Dupont de Log.

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître qu'il n'est pas dans les inten-
tions de la Commission Directrice d'acquies-
pour les Collections de l'Etat le Tableau
que vous avez bien voulu offrir de céder à ces
fins, par votre lettre des 19 et 30 octobre
~~et~~ et 29 novembre écoulé

Veuillez agréer, M. Dupont de Log.,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice

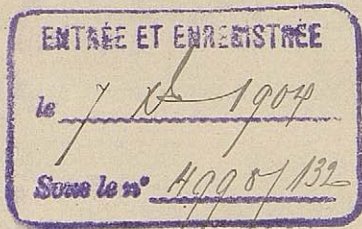
Le Secrétaire,

Imp. par l'Autographe Noir. Bruxelles.

Modèle II

Rennes. } x^{bre} 1904

X



MS

Monsieur,

afin de l'honneur de vous informer
que je viens de vous adresser deux
caisses contenant

- la 1^{ère} le Valdeau de Michel de Cornic

dont j'ai vous ai adressé une photographie
et six divines (vaquines) de Bloccenard

- la 2^e le pagage de ~~van~~ van Orleg.

Quelle est la valeur de tout cela : je

l'ignore.

Écrivez la lettre de me dire, dans
le cas où la commission aurait disposé
à faire l'acquisition de tout ou partie de
l'œuvre, quel est le prix que vous
pourriez en offrir loyalement.

Dans tous cas, veuillez ne rien me
renvoyer jusqu'à nouvel avis.

Veuillez agréer mes excuses pour la
peine que je vous donne, et croire
à mes sentiments les plus distingués.

A G^{de}

Baron de Goy, mail d'Angers 4^{ls} bis
Reumer. Ile d'Yeu.

Je vous ai envoyé les deux œuvres
ce port payé, vous n'avez donc
rien à donner.

Rennes. 24. 9^{bre} 1904



M. Bouvieu,

8

J'ai eu pas encore eu le temps de
vous remercier de votre lettre et de
vous adresser le tableau de Michel de
Coxie.

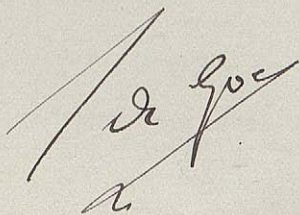
J'ai vais faire faire une copie exacte.
Je vous envoie ci-joint une très-mauvaise
photographie de mon tableau : tous les
admirables détails n'y sont pas rendus, et le
nez de l'enfant Jésus ne ressemble en rien
à celui du tableau.

J'ai encore beaucoup d'œuvres de la

grande école flamande, entre autres :

- 1^{re} Un pèlerin, admirable, de l'école
de Rembrandt, s'il n'est de maître
lui-même.
- 2^e Un tableau de Hachart : paysage
orné de femmes au bain.
ce tableau a été gravé par Aliamet
au 18^e siècle : il l'a intitulé : vue des
environs de Saverne.

Je suis très pauvre et n'ai que le temps
de vous adresser de mes sentiments
les plus distingués.

de Goy

Baron de Goy. Mait d'Orger. 48^{bis}.
Reims. Elle d'Ysaie. France.

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

MUSÉE WIERZ

N°

4998/132

ANNEXE

Objet :

Bruxelles, le

1904

M. Wierz

En réponse à
votre lettre du 30 octobre
écoulé, nous avons
l'honneur de vous
faire connaître qu'il
n'existe pas - à notre
connaissance - de droits
spéciaux ^{applicables} à appliquer
aux tableaux, ~~en mouvement~~
de leur entrée dans le
pays -
Veuillez agréer, etc....

Exercice

Chapitre

Crédit

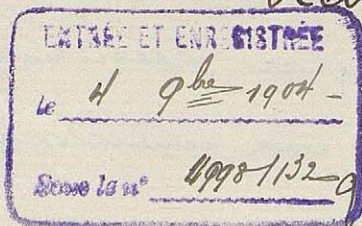
Allocation

Disponible

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

le Secrétaire

Rennes. 30. 8^{bre} 1904



M. Bourrier,

J'ai l'honneur de vous accuser
réception de votre lettre en date du
25 octobre, n° 4998/132.

J'ai puis avoir désiré à vous envoyer mes
tableaux, mais je voudrais savoir si soit
à l'aller soit au retour en passant la
frontière j'aurais des droits à acquitter.
Je vous prie de vouloir bien me
donner ce renseignement et d'incuser

à excuser mon ignorance complète.
Et vous prie d'agréer, Monsieur,
l'assurance de ma considération
la plus distinguée.

~~De Goy~~

M^r. De Goy. Mail d'Angers. 4^{ls}.^{bis}
Renner.

(Au lieu de fixer mes prix d'avance,
je ne pourrais je pas savoir ceux que
vous m'offriez si quelque chose vous

convenait, une fois les tableaux vers
par vous.).

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique

N^o: 49987/132

Objet

10

Annexe

Expédié le

Signé par l'Intendant des Musées

Modèle I

25 octobre 1904

A M^r de Goy

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la Commission Directrice
examinera volontiers, en vue de *S.O.M.*
acquisition éventuelle pour les Collections de
l'Etat, l'q. *tableaux*
que vous signalez à son attention par votre
lettre du *19. 10.*, s'il vous convient de
l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi
au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée N^o 9.

Cet envoi devra, M^r *M. M.*,
avoir lieu, le cas échéant, à vos frais, risques
et périls et sans qu'il puisse résulter de
ce chef, pour l'administration des
Musées, aucune sorte d'engagement
ou de responsabilité.

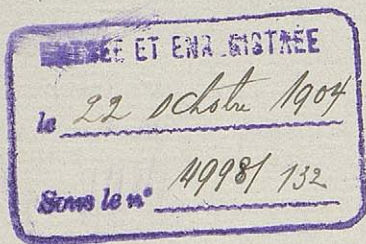
Il sera utile, dans l'occurrence, d'indi-
quer le prix que vous demandez de
l'ouvrage présenté.

Veuillez agréer, M^r *M. M.*,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice
Le Secrétaire,

10

Reims 19 octobre 1904



l'inv 5497

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer
que je suis possesseur d'un tableau sur
bois de Michel van Coxie, dit le Raphael
Hamand.

Ce tableau représente la vierge et l'enfant
Jésus : il a environ 0^m.49 sur 0^m.60 de
hauteur.

J'ai aussi dans ma collection un paysage
ancien signé : P. V. Orleg. (rive droite)

Par suite de diverses circonstances, je

serais disposé à me défaire de ces
deux tableaux.

Dans le cas où ils pourraient vous
convenir, veuillez me le faire savoir.

Affez vous prie de croire, Monsieur, à
ma considération très distinguée.

J. De Goy
h.

Baron De Goy. Mail d'Orger
48 bis Rennes. Ile et Vilaine.
France.